

L'EXPERTISE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**CIVI · POL**  
C O N S E I L

9, rue Notre-Dame-des-Victoires // 75002 Paris  
Tél. +33 (0)1 45 44 85 20 // Fax +33 (0)1 45 44 38 54

contact@civipol.fr  
www.civipol.fr



**CIVI · POL**  
C O N S E I L

**Offre Cybersécurité**

Valoriser votre entreprise à l'étranger





## Valoriser votre entreprise à l'étranger

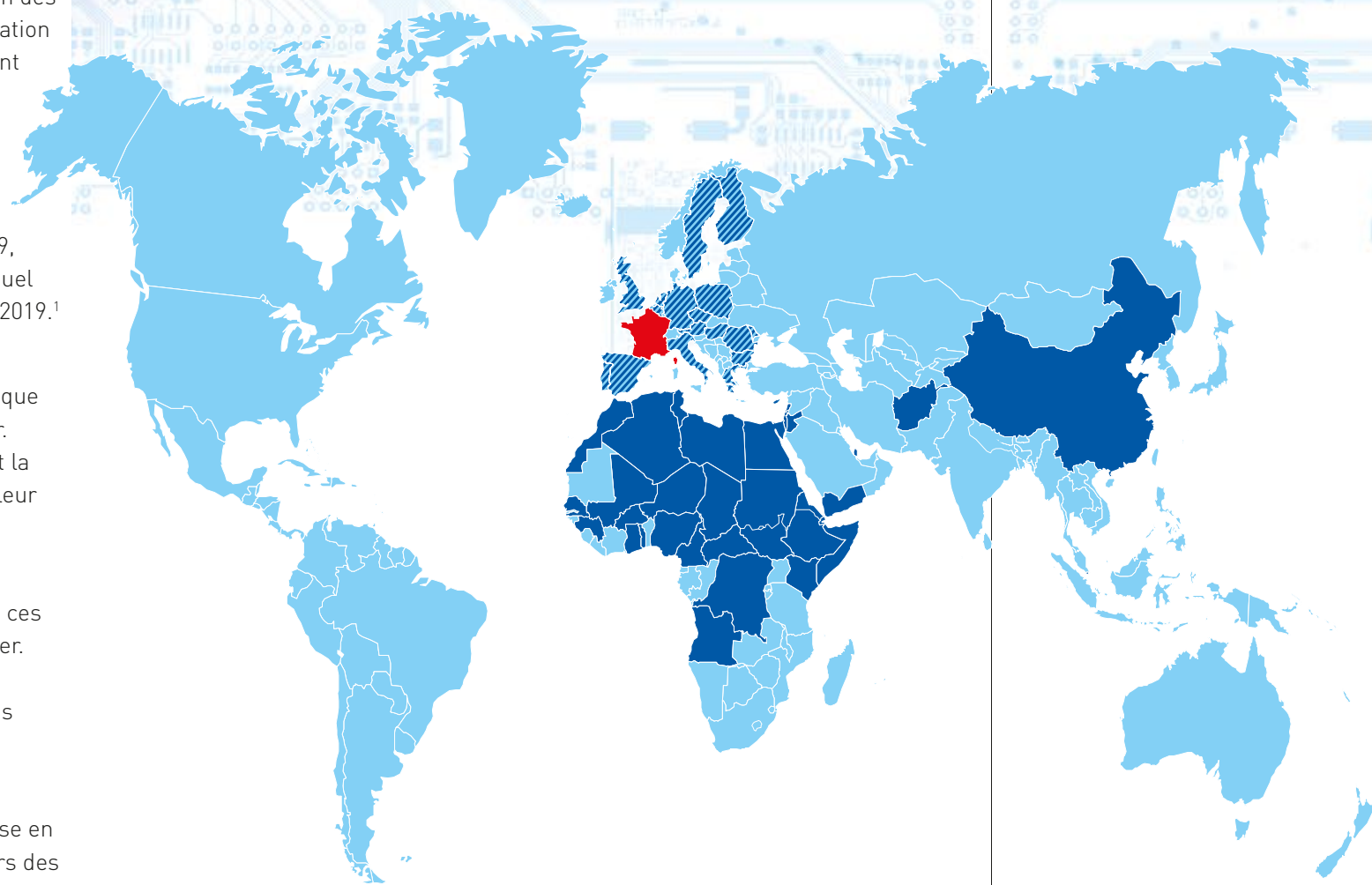
La lutte contre la cybercriminalité et le cyberterrorisme, la protection des infrastructures vitales, la réputation des États et des entreprises sont des enjeux universellement partagés.

Le marché global de la cyber sécurité s'élèvera à plus de 155 milliards de dollars en 2019, avec un taux de croissance annuel moyen de 10,3 % entre 2014 et 2019.<sup>1</sup>

Cette croissance mondiale représente une opportunité unique pour les entreprises du secteur. Toutes n'ont pas spontanément la capacité de développer seules leur activité à l'étranger.

Entreprise européenne de cybersécurité, vous recherchez ces leviers de croissance à l'étranger. Civipol, forte de son réseau institutionnel international, vous accompagne dans votre développement.

Comment ? En favorisant la mise en relation institutionnelle à travers des événements de haut niveau (salons, séminaires, colloques...), des échanges d'expertises, des formations techniques et opérationnelles.



## Pourquoi choisir Civipol ?

### Une expérience

Civipol, société de conseil et de service du ministère de l'Intérieur français, est spécialisée dans la conduite de projets internationaux. Elle assure, depuis 2001, des missions d'audit, de conseil, d'assistance technique et de formation dans les domaines de la sécurité et de la gouvernance.

### Des compétences

Grâce à son réseau institutionnel et à ses experts, Civipol propose ses compétences aux États étrangers, aux bailleurs multilatéraux, ainsi qu'aux entreprises françaises travaillant à l'étranger. Elle a élargi son offre traditionnelle au profit des PME/PMI spécialistes en cybersécurité.

### Une vision

Civipol développe parallèlement une offre d'assistance technique en cybersécurité destinée aux États. À travers ses missions, Civipol est amenée à présenter aux gouvernements étrangers les services et produits des entreprises de cybersécurité et ainsi, elle permet à celles-ci de contribuer à la mise en œuvre de stratégies nationales.

Civipol organise également des événements internationaux (salons, séminaires, colloques...), des échanges d'expertise et des formations techniques auxquelles les entreprises sont invitées à participer.

### Un réseau de haut niveau

La mission de Civipol est la promotion à l'international de l'expertise relevant de l'ensemble des champs de compétences du ministère de l'Intérieur français, métier dans lequel la société a acquis une expérience et des références reconnues.

Dans un esprit gagnant-gagnant, elle développe des projets de partenariats public-privé dans le domaine de la sécurité et offre un réseau déjà organisé mondialement dans lequel votre entreprise trouvera sa place.

### Des références

Ministère de l'Intérieur, Commission européenne, Conseil de l'Europe, UNODC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), Banque mondiale ; industries de sécurité, de défense, automobile, transports...

<sup>1</sup> : <http://cybersecurityventures.com/cybersecurity-market-report/>